

la Commission d'énergie du Nord canadien et de la question de l'énergie dans les territoires. J'oserais même dire que le présent bill est peut-être une pétition de principe. Je crois qu'il prend pour acquise la question de l'énergie fournie par l'entreprise publique par opposition à celle qui est fournie par l'entreprise privée, qu'il prend parti quant à la meilleure façon d'exploiter les ressources énergétiques dans tout le Nord canadien.

J'avais espéré qu'à la suite des audiences tenues en 1968 par le comité, à la suite des instances présentées aux ministres par les gens du Nord et les représentants du secteur privé, on pût procéder d'une façon ou d'une autre à un examen en profondeur de la question de la mise en valeur de l'énergie dans le Nord. J'aurais aimé qu'on pût former une commission indépendante pour examiner les rôles respectifs des entreprises publiques et privées d'énergie dans le Nord et dissiper la confusion dont a parlé le député du Yukon (M. Nielsen) et dont souffre le secteur privé qui, de son propre aveu, voudrait rester mais partira si on ne veut pas de lui. Le secteur privé nous dit: «Au nom du ciel, dites-nous au moins si, oui ou non, vous voulez de nous». J'aimerais que cette commission soit chargée en autres choses d'étudier l'aménagement d'installations d'énergie dans les petites localités et la responsabilité des sources d'énergie. En d'autres termes, qui va mettre en valeur les grandes sources d'énergie restées inutilisées? Cette commission pourrait aussi se pencher sur des secteurs qui devraient peut-être rester à jamais comme ils sont à des fins autres que la production d'énergie. Elle pourrait étudier les sociétés privées en comparaison avec les sociétés d'État, la possibilité d'établir des sources d'énergie nouvelles ou de rechange, par exemple l'utilisation du gaz dans la vallée du Mackenzie, si on en découvre, de même que la valeur et l'utilité d'une commission des services publics au Yukon comme dans les Territoires du Nord-Ouest.

● (5.00 p.m.)

Elle pourrait également envisager d'accorder des concessions aux petites localités non constituées en municipalités sans que le gouvernement s'interpose et s'engage à le faire. Elle pourrait également déterminer ce qu'il vaut mieux pour ces localités et examiner le coût et l'efficacité de la Commission d'énergie. Monsieur l'Orateur, je suis très prudent en parlant de l'efficacité de la Commission car depuis quelques années je respecte énormément la façon dont elle opère en général dans le Nord.

Au lieu de voir la Commission se composer d'une majorité de fonctionnaires, j'aimerais que le président soit indépendant et ne soit plus le sous-ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Une fois encore, je ne fais nullement allusion à la compétence de l'actuel président de la Commission.

J'aimerais que l'on examine la question de l'emplacement du siège de la Commission d'énergie du Nord canadien; devrait-il être dans une tour d'ivoire ici, à Ottawa, ou à Yellowknife, à Frobisher Bay, à Chesterfield Inlet ou à Old Crow? J'aimerais qu'une commission indépendante puisse examiner ces questions sans être obligée d'accepter des recommandations unilatérales.

Comme je le disais, monsieur l'Orateur, lors de la rencontre entre le comité parlementaire et le secteur

[M. Orange.]

privé nous n'avons fait aucune recommandation au sujet de la méthode à suivre à partir d'ici. Nos entretiens ont été à peu près nuls du point de vue de la mise au point d'un réseau d'énergie convenable dans toute l'étendue des territoires.

M. Nielsen: Que pensez-vous d'une commission d'étude?

M. Orange: Qu'il s'agisse d'une commission indépendante ou d'une commission d'étude, peu m'importe. Appelez-la comme vous voudrez, mais qu'elle soit instituée à l'extérieur afin que le Parlement puisse avoir une idée de ce qui devrait se passer et de la ligne de conduite à suivre à partir de maintenant. Je le répète, la Commission d'énergie du Nord canadien est une excellente organisation. Je crois qu'elle peut s'améliorer et qu'elle travaille dans ce sens. Le défaut de la Commission d'énergie du Nord canadien jusqu'ici, c'était de ne pas s'enorgueillir assez de ses réalisations. Dans bien des cas, elle néglige de s'attribuer le mérite de telle ou telle entreprise et elle ne semble pas portée à donner une meilleure image d'elle-même. Cet état de choses a quelque peu changé néanmoins au cours de l'année du centenaire; la Commission fut en effet l'animatrice de la course en canoë sur le Mackenzie et elle a donné près de \$10,000 à cette fin. La Commission s'occupe vivement, depuis quelques années, d'assurer de l'emploi aux gens de la région. Ainsi, trois sur quatre des employés de la Commission à Fort Simpson habitent cet endroit. C'est un pas dans la bonne voie.

Je dis mon inquiétude au sujet du réseau envisagé. Elle diffère sans doute quelque peu de celle du député du Yukon. J'espère que nous pourrions un jour développer nos ressources de façon à disposer d'un réseau d'électricité avec parité de tarifs au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

C'est un objectif souhaitable mais avant d'en arriver là—et nous en sommes encore loin—il nous faut envisager d'inclure le secteur privé de cette industrie dans un programme régional. A Pine Point, à Yellowknife, à Hay River et à Fort Smith, l'énergie est principalement fournie par des entreprises privées. Les tarifs en vigueur sont calculés pour une ville où 95 p. 100 de l'énergie est vendue au gouvernement. Dans cette situation, nous voyons mieux le problème des petites gens, du petit exploitant, homme d'affaires ou négociant en pelleterie, propriétaire de sa maison, et qu'il faut soulager du fardeau que lui imposent les tarifs exorbitants actuels.

Je crois qu'il importe que le comité puisse entendre les membres de la Commission à ce sujet. En 1965, si mes souvenirs sont exacts, une étude fut entreprise pour déterminer ce qu'il en coûterait aux contribuables canadiens que les résidents des Territoires du Nord-Ouest n'aient plus à payer un tarif unique bien qu'encre élevé. L'étude portait sur les tarifs applicables à trois, quatre et cinq kilowatts ce qui, même ici dans le Sud, est encore très élevé. Ce rapport n'a rien donné. Je ne sais pas quel en fut le résultat définitif. Toutefois, il indiquait qu'une mesure de cet ordre ne toucherait qu'un nombre réduit de personnes, particulièrement dans les plus petites communautés de l'Arctique et de la région du Mackenzie.